

EUROPE. — XVIE SIÈCLE

FUNÉRAILLES D'UN PRINCE CHEVALIER CATHOLIQUE. LE CONVOI. — LES MANTEAUX DE DEUIL.

Nous avons pu reproduire, sur une échelle fort réduite, l'ensemble du convoi d'un prince protestant (planche, signe : la Hallebarde); l'exemple est complet, et convient en partie, aux funérailles catholiques pour ce qui concerne les obsèques des seigneurs chevaliers exerçant quelque souveraineté; mais il nous est impossible de donner un tableau aussi étendu des obsèques catholiques d'un prince de rang social analogue. L'importance du clergé de tout ordre, qui venait y concourir, rend la représentation d'un ensemble impraticable dans les limites de notre cadre. Nous nous sommes appliqués ici à obvier à cet inconvénient, en décrivant les costumes et les usages du deuil d'après diverses traditions, et en relatant dans notre texte l'énumération complète du personnel de l'une de ces grandes cérémonies.

Généralités.

Le nom funus, funérailles, vient de l'usage établi primitivement, à Rome, d'enterrer les morts pendant la nuit, à la lumière des torches; mais les funérailles publiques et solennelles y étaient célébrées pendant le jour. Les personnes opulentes étaient portées à leur dernière demeure avec faste, accompagnées d'un long cortège de parents, d'amis, de clients, rangés avec ordre. D'abord, une bande de musiciens jouant de la longue flûte, puis les pleureuses chantant des complaintes. Après le victimaire, venaient, portées au bout de piques, les images en buste des ancêtres, les marques de la dignité du mort, les récompenses publiques obtenues par lui, coronæ, phaleræ, torques, et enfin le mort lui-même, en effigie de cire sous la forme vivante d'un figurant, représentant sa personne et imitant ses allures. La bière suivait; c'était soit un char, soit un petit lit porté à bras par six ou huit hommes. On voyait alors s'avancer la longue file d'esclaves et de serviteurs menant les animaux de sacrifice; à leur tête étaient les fils ou héritiers, en longs manteaux traînants, noirs ou d'un gris fort obscur, le visage voilé. La voiture vide du défunt fermait la marche. Si celui-ci avait exercé un commandement militaire, il y avait des légionnaires en corps dans le convoi, portant leurs armes renversées. La marche funèbre était éclairée de flambeaux et de cierges, suivant un usage également en vigueur chez les Grecs qui observaient, mais avec moins de gravité, un cérémonial analogue. Plus le convoi était nombreux, plus on était honoré; on faisait mention sur les tombeaux, de la grande affluence du peuple qui avait assisté aux funérailles; pour attirer le public, on prenait le soin, en l'invitant par proclamation à concourir à la pompe funèbre, de lui faire savoir qu'il y aurait quelque spectacle, comme des combats de gladiateurs. La cérémonie était en outre suivie d'un repas.

Si la lumière des funérailles est empruntée aux anciens, le génie chrétien l'a transformée, et comme ravivée, en l'assimilant aux cierges et flambeaux avec lesquels les Grecs accompagnaient l'athlète victorieux (saint Chrysostome); mais, si la résignation qu'enseignait le nouveau culte fit cesser certaines des manifestations que l'on avait vues se produire quand la douleur était violente, comme l'insulte aux dieux, les pierres lancées contre les temples, le renversement des autels, les dieux lares jetés dans la rue, l'habitude de l'ostentation fit conserver longtemps l'usage de chercher à grossir les convois funèbres, en adjoignant au faste direct de l'étalage des mar-

ques de la dignité, de l'apparentage, de l'effigie, l'intérêt d'un spectacle de parade, n'ayant rien de funéraire, tenant lieu du spectacle en action, dont les anciens avaient fait un appât pour la curiosité.

Dans un ouvrage pittoresque, il est utile de savoir que de telles pratiques furent en usage jusqu'à notre XVII^e siècle, et dans certains pays jusqu'à nos jours, non sous la forme directe de traditions attardées, comme celle, par exemple, des antiques pleureuses, tête nue, échevelées, sanglotant en chantant l'hymne funèbre, que l'on retrouve encore actuellement en Italie, à Canalo et à Agnara, dans le diocèse de Gérace, mais sous des formes particulières, propres au génie d'une époque, dont il est nécessaire, après en avoir reconnu l'origine, de signaler le caractère.

Nous croyons atteindre suffisamment ce but, en relatant ici la composition d'un grand convoi, tel que celui de la pompe funèbre du prince Albert d'Autriche, duc de Bourgogne, de Brabant, etc., ordonnée à Bruxelles, en 1622, par sa veuve l'infante Claire-Eugénie, petite-fille de Charles-Quint. Cette énumération tirée de la Pompe funèbre du très pieux et très puissant prince Albert d'Autriche, dessinée par Jacques Francquart et gravée par Corneille Galle, 1623, complète d'ailleurs la liste du convoi des funérailles d'un prince chevalier protestant; elle est plus considérable et d'un caractère plus général. Le convoi étant à proprement parler le transport du corps de la maison au lieu de sépulture, nous ne nous occuperons que de ce qui le concerne.

« L'ordre étant donné pour sortir, d'un pas tard, commencèrent à « marcher deux officiers de la cour, montrant le chemin du deuil, suivi « des serments (assermentés) de la ville, et ceux du Grand Serment, « traînant leurs armes et enseignes noires, avec fifres et tambours, cou- « verts de deuil et blasons de Son Altesse. »

Vient ensuite un maître des cérémonies de Sainte-Gudule, conduisant quatre cents pauvres, vêtus de drap noir de la part de Leurs Altesses, avec des chaperons de deuil, ayant en main un cierge jaune allumé portant deux blasons. Quarante minimes, cinquante-cinq capucins, cinquante-six franciscains, dits Bogaerden, cent trente augustins, cent six dominicains, cent seize carmes, quatre-vingt-huit cordeliers, deux par deux, cierge allumé, forment ensemble la tête du convoi, qui se déroule ensuite dans l'ordre suivant.

1° Le doyen, chapitre et clergé de l'église collégiale de Sainte-Gudule : bedeau ou massier, porte-croix, deux porte-cierges, douze choraux et bons enfants (enfants de chœur), douze chantres, dix petits chanoines, quatre-vingts chapelains. — 2º Chanoines réguliers de l'église Saint-Jacques: chanoines, le pleban et escolatre, protonotaire apostolique, vicaire général, doyen, chapelain de l'oratoire de la Sérénissime Infante, chantres, etc. — 3° Musique de la chapelle de la cour : enfants de chœur, le fourrier de la chapelle, quarante musiciens, chanteurs et joueurs d'instruments. — 4º Chapelain de la chapelle de la cour; l'organiste, douze musiciens. — 5° Les chapelains de l'oratoire de leurs AA. SS. — 6° Le chapelain de l'oratoire et maître de la chapelle de la cour: neuf docteurs et licenciés. — 7º Prédicateurs de leurs AA. SS.: un dominicain, un jésuite, un franciscain, confesseur de l'Infante, un de l'ordre de Saint-François de Paule. — 8° Les révérends pères de l'ordre des Prémontrés: douze abbés mitrés, deux chanoines. — 9° Les révérends pères de l'ordre de Cîteaux : sept abbés mitrés, ayant chacun un abbé pour chapelain, précédés d'un maître des cérémonies. — 10° Les révérends prélats de l'ordre de Saint-Benoît : douze prélats et les chapelains. — 11º Les révérendissimes évêques : huit, chacun avec deux chapelains. — 12° Les illustrissimes et révérendissimes archevêques : quatre archevêques; celui de Cambrai ayant le cierge en main, accompagné de trois chapelains; celui de Malines, les mains en prière, précédé du porteur de la croix processionnelle, suivi d'un page portant sa queue, et assisté de deux abbés mitrés; tous ces prélats et chanoines sont porteurs de cierges; après eux, viennent deux officiers en manteau fermé, blasonné sur la poitrine aux armes impériales, porteur chacun d'une sonnette. —

13º Valets d'offices: jardiniers, officiers de main de l'écurie, valets de cuisine, porteurs d'eau, valets de pied et escuderos á pié, du garde-manger, de l'état des pages et aides de la chambre, des aides de la chambre, gentilshommes de la chambre, de l'état des dames, de la salceria, de la cereria, de la cave, de la paneterie, de la tapisserie, de la fourrière et retraite, de l'apothicairerie, des garde-joyaux de Leurs Altesses, des porteurs de cuisine. — 14º Aides d'offices : de la cuisine, pelletier, cordonnier, maîtres d'exercices des pages, brodeurs, tresseur de cordons, chaussetier, couturiers, peintres; un aide du maître de l'écurie des mulets, du dépensier, du garde-manger, de l'état des dames, de l'état de ceux de la chambre, du trésorier, portiers des dames, portiers de salette, aposentadores (intendants), aide du barbier, aides des gardes-robes, etc., etc. — 15° Chefs d'offices: piqueurs, palefrenier, acheteur, maître de salle des dames, huissiers de viande, courrier, saucier, sommelier de la paneterie, sommelier de la cave, tapissier, apothicaire, chirurgien, barbier, médecins, le premier dépensier, le maître de l'écurie des mulets et douze écrivains de la chambre (les secrétaires). — 16° Gentilshommes de la maison : gardes des dames, garde des joyaux, valets servants, aposentador mayor, greffier, trésorier, maître de chambre, le contrôleur de la maison, conseiller et commis des finances, écuyers, médecins des personnes de leurs AA. SS. — 17° Gentilshommes de la bouche. — 18° Atabales (timbales) et trompettes. — 19° La cornette des couleurs. — 20° Héraut d'armes et deux poursuivants. — 21° Le guidon des couleurs, suivi du premier fourrier de l'écurie, donnant ordre, accompagné de deux soldats portant des hallebardes. — 22° Le heaume de joute. — 23° La targette, suivie d'un chevalier commandeur de l'ordre de Calatrava. -24° Le cheval de joute, mené à la main par un écuyer, et suivi, comme tous les autres, par un palefrenier. — 25° L'étendard des couleurs. — 26° Les villes et provinces : trois hérauts d'armes : chaque ville, représentée par un cheval entièrement houssé, harnaché, sellé, empanaché, a ses couleurs particulières, mené par deux écuyers, suivi par le palefrenier et le drapeau de la cité : Groninge, Over Yssel, Vuytrecht, Malines, Salins, Frise, marquisat du Saint-Empire; trois hérauts d'armes; Charolais, Zutphen, Namur, Zélande, Hollande, Haynau, Tyrol, Bourgogne-Comté, Artois, Flandres, Halsburg; trois hérauts d'armes; Wirthemberg, Geldria, Luxembourg, Limborch, Carniola, Carinthie, Sterie, Brabant, Bourgogne; un héraut d'armes; Autriche, suivie de l'aide du premier fourrier de l'écurie, donnant ordre. - 27° Le noble chariot de mémoire.

La description de ce décor, en forme de nef, roulant sur quatre roues, et construit exprès pour ces funérailles, selon l'usage du temps, est nécessaire ici, et dispensera d'ailleurs de tout commentaire.

Le chariot, dont l'armature de fer était d'un poids de huit cents livres, était fabriqué de bois d'orme, frêne et chêne, recouvert de bois de Dennemarche; les ornements taillés en relief, dorés de fin or. C'était un char allégorique, traîné par six chevaux montés par des jeunes gens représentant, sous des costumes féminins, des qualités ou vertus, et même des déités au goût du jour : Bonté, Noblesse, Amour de la vertu, Prudence, Raison, Providence, « les habits et manteaux troussés (le plus qu'il fut possible) à l'antique. » Les chevaux étaient couvert d'une surselle ou valdrappe de satin blanc, brodée à grands feuillages de drap d'or, remplie par en bas de flocs de soie rouge et or; les rênes et brides apparentées à la romaine. Empanachement blanc et rouge. La Bonté portait une robe de satin jaune, un manteau de satin bleu doublé de taffetas brodé d'étoiles d'or, passementée d'or; elle était couronnée de fleurs de safran, avec une étoile au milieu du front. La Noblesse avait une longue robe de satin blanc, passementée







EUROPE XVIESIECLE

EUROPA XVITH CENTY

EUROPA XVITES JAHRT



IMP FIRMIN DIDOT et C'e PARIS

St Edme Gautier, del.

d'argent, avec une traînasse, un diadème à l'antique. La Prudence portait une robe d'armoisin vert, un manteau de satin pourpre, brodé d'argent. L'Amour de la vertu était vêtu de cuir peint en couleur de chair, ses ailes étaient en plumes blanches. La Raison avait une robe d'armoisin blanc, une ceinture bleue, un manteau de satin bleu, passementé d'argent. Enfin, la robe de la Providence était de damas incarnat, passementée d'argent avec des manches faites à bouffes, le corps orné d'avenilles de belle façon; son manteau de satin vert, passementé d'or, était bordé d'épis d'or et de fourmis les traînant. — Quant à la figure assise sur le char, c'était une Gloire sculptée, articulée, de proportions colossales; elle trônait au haut de sept marches, et, debout, eût mesuré douze pieds. Les chairs étaient peintes; elle était habillée de blanc; son bras droit remuait en montrant les vingt-sept bannières portées sur de longues hampes, qui s'épanouissaient en avant, autour de la nef. Enfin, cette figure animée avait sur la tête un aigle, fait de plumes, battant les ailes comme s'il volait. — A l'avant du navire, au milieu des étendards, étaient posés sur un autel les attributs de la souveraineté, les couronnes de Hongrie et de Bohême, le sceptre, etc. Disons de suite que, pour assurer la circulation d'une pareille machine, il fallut assurer un chemin d'une largeur de dix-huit à vingt pieds, ce que l'on fit en plantant des pieux reliés par une rampe à hauteur d'appui, clôture gardée par des bourgeois, espacés de six en six pieds portant alternativement ou la hallebarde ou la torche garnie de chaque côté du blason d'armes. Le chemin était jonché de paille. Le chariot de mémoire, escorté de hallebardiers, le fer haut, était suivi à pied par le premier cocher et le garde des harnais de l'écurie, à la tête de six cochers et de six palefreniers.

Voici la suite du cortège :

28° Le pennon des armes. — 29° Le guidon des armes, accompagné de hallebardiers. — 30° Le cheval de bataille. — 31° L'étendard aux pleines armes. — 32° Le cheval d'honneur. — 33° La bannière. — 34° Le heaume de parure. — 35° L'écu aux pleines armes. — 36° L'estoc d'armes, tenu par la poignée, la pointe en l'air. — 37° La cotte d'armes. — 38° Le cheval de deuil, précédé de trois hérauts d'armes, habillé de la housse de velours, longue, noire, avec les armes pleines et la croix d'argent à fleurs d'or. — 39° Le collier de l'ordre de la Toison, sur un coussin. — 40° Le sceptre. — 41° L'épée de la souveraineté, la pointe en l'air. — 42º La couronne archiducale. — 43º L'épée du pape, longue et large, à deux mains, la pointe en l'air, couverte par le bonnet aux bords retroussés, en forme de tiare, avec une aigle brodée. — 44° Les maîtres d'hôtel de leurs AA. SS., la canne longue, unie droite, à la main, portant à terre; le grand maître tenant la sienne suspendue, renversée. — 45° Les pages, la torche blasonnée, allumée, suivis du premier roi d'armes, conseiller, le bâton couronné en main, précédant le corps. — 46° Le cercueil,

sous un dais ou baldaquin à huit montants : dix seigneurs de la chambre portent le cercueil; quatre autres, les coins du poêle; huit seigneurs et magistrats soutiennent le dais; ce baldaquin était de drap d'or, à fleur frisée; les pentes de deux sortes : or frisé sur fond d'argent, drap d'or de fond rouge à fleur d'or; le poêle était de même : croix à fond rouge, le reste fond d'argent, fleur d'or frisé; le grand aumônier et le sommelier de courtine marchaient aux côtés du corps, que le nonce apostolique et l'ambassadeur d'Espagne, marchant sur le même rang, suivaient immédiatement, escorte de hallebardiers, le fer haut. — 47° Les seigneurs de la Toison, même escorte vêtus de lobes, qui, dit le texte, est un habit de deuil à l'espagnole (voir les nos 7 et 8). — 48° Le conseil privé précédé de deux huissiers. — 49° Les finances. — 50° La chancellerie de Brabant. — 51° La chambre des comptes. — 52° Le magistrat de la ville de Bruxelles: une trentaine de membres, dont huit pour seconder ceux qui portaient le baldaquin.

On donnait parfois au populaire le spectacle d'obsèques fictives; telles sont celles de Charles-Quint, mort au monastère de Saint-Just, en Espagne, faites à Bruxelles; probablement au bout de l'an, en usage chez les chrétiens depuis la primitive Église. L'ordonnance de ces funérailles est du même genre que celle ci-dessus; quant à la pièce de great attraction, non seulement elle est du même caractère que le noble chariot de mémoire décrit, mais c'est par le titre qui lui est donné, de navire effigie, que s'affirme le changement, la transformation de l'effigie antique. La pièce montée, exhibée dans ces funérailles, à Bruxelles, est un vaisseau franchissant les colonnes d'Hercule, arrivant au port selon l'idée chrétienne; c'est un trois-mâts gréé, voiles carguées, chargé d'étendards héraldiques et de pavillons à longues flammes, que des chevaux marins font voguer à travers les récifs; il porte à l'avant, au milieu, à l'arrière, les figures de l'Espérance, de la Foi, de la Charité. La coque du bâtiment est divisée en tableaux sculptés traitant des hauts faits du mort. Le trône impérial est vide de l'image naïve des anciens; c'est le navire dans son ensemble qui est l'effigie, représentée par un emblème apologétique. Il en est de même pour le chariot et son attelage dans la pompe funèbre de l'archiduc Albert.

Il nous reste à donner quelques renseignements concernant les manteaux de deuil de l'époque qui nous occupe. Le manteau d'honneur, long et traînant, enveloppant toute la personne, était particulièrement réservé au chevalier du moyen âge, comme la plus auguste et la plus noble décoration qu'il pût avoir lorsqu'il n'était pas paré de ses armes. Le grand costume de deuil consistant, pour les hommes, en un vaste manteau traînant, de drap noir, par-dessus lequel on s'affublait d'un chaperon embronché, c'est-à-dire d'un capuchon dont la coiffe s'avançait de manière à cacher le visage, et qui n'était porté qu'aux funérailles des personnes de marque, est une transformation du long manteau d'honneur, dit à la royale, qui figurait aux funérailles des rois de France sur le cercueil. La qualité des personnes, dans les funérailles, se mesurait à la longueur du chaperon, qu'il importe de ne pas confondre avec le capuce (le chaperon de deuil était déroulé et pendait à l'arrière), ainsi qu'à la longueur de la queue du manteau. Notre planche, dont la description va suivre, montre cette longueur du manteau à queue dans son plus excessif développement.

Dans le cours du XVII^e siècle, les manteaux de deuil ne servaient qu'aux cérémonies funèbres, et tout d'abord pour rendre les visites de condoléance à la mort des princes et princesses. Des piles de manteaux, dit encore M. Quicherat, étaient préparées dans les antichambres du défunt, à l'usage de ceux qui venaient s'acquitter de ce devoir. Mais, aux temps précédents, on paraît en avoir usé plus largement car nous trouvons dans Vecellio, à propos des funérailles vénitiennes, que deux ou trois jours après qu'il y avait été procédé, « les parents du défunt « sortent de chez eux vêtus d'un manteau traînant sur les pieds; ils l'attachent sous le cou, traînant sa longue queue

« par terre, alors même qu'il y a beaucoup de boue. Quelques jours après, ils relèvent la queue et l'attachent; « puis ils la coupent, et portent longtemps le manteau sans cet appendice. » L'ouvrage de Vecellio est de 1590.

Au surplus, le manteau, ayant le caractère austère du froc de moine, fut abandonné pour le chaperon, que Saint-Simon définit : un domino de prêtre en forme de robe, allant jusqu'aux pieds, à corps étroit, à manches fort larges, ayant un coqueluchon mou, plat, et une queue finissant en pointe. La tête étant couverte du coqueluchon, on se coiffait par-dessus d'un bonnet carré, pareil à celui des prêtres et des magistrats. C'était, comme on le voit, un compromis des anciens usages, dont il n'est resté que le simple manteau d'appariteur que l'on sait.

Quelques mots, pour terminer ces notions générales, sur la couleur du deuil. Le noir du deuil remonte à des époques incertaines. On voit dans l'Histoire du costume en France, qu'un écrivain éminent du XII° siècle, Baudry abbé de Bourgueil, a signalé comme une chose étrange de la part des Espagnols qu'ils s'habillassent de noir à la mort des personnes qui leur avaient été chères; par conséquent, l'usage en France aurait été différent. En effet, dit encore M. Quicherat, dans le roman de Raoul de Cambrai, une femme assiste aux funérailles de son fiancé, parée de ses plus riches vêtements. Froissart, racontant les obsèques du roi Édouard III d'Angleterre, mort le 21 juin 1376, parle de vingt-quatre chevaliers vêtus de noir qui suivirent le cercueil. C'est, avec la mention du deuil pris par la cour d'Angleterre après la mort de notre roi Jean, l'une des indications les plus anciennes, pour ce qui concerne la France et l'Angleterre.

Description de la planche.

Dans notre planche, les n° 1 et 2 représentent un fragment des funérailles d'un prince de la maison de Lorraine, à la fin du XVI° siècle.

Les n° 3 à 16 sont tirés de la Magnifique et somptueuse pompe funèbre, faite en la ville de Bruxelles aux obsèques de l'empereur Charles-Quint, ordonnées par Philippe II et publiées par Plantin, à Anvers, en 1559.

Nºs 1 et 2. — Le principal des personnages représentés, celui qui porte un manteau encapuchonné, est un évêque et comte de Verdun, Érich de Lorraine, prince du Saint-Empire, troisième prince du grand deuil aux funérailles d'un parent. La queue de son manteau n'a pas moins de sept à huit mètres. Celle de son voisin est de trois mètres environ. Ce voisin est un comte, Jean-Girard de Manderscheid et Blankenheim, seigneur de Kehl, ambassadeur de Mgr le duc de Clèves, assistant de sa part l'évêque de Verdun. - Les deux personnes qui accompagnent, en arrière, ces deux premiers personnages, ont une mission à remarquer : l'une encapuchonnée, est le seigneur de Bilistain, gentilhomme de Mgr de Verdun, marchant à côté de la queue traînante du manteau, dit à la royale, pour l'agencer; et l'autre seigneur, coiffé du bonnet carré à quatre braguettes, bonnet de docteur et de magistrat, ayant la chausse de soie du professeur, mais aussi coiffure de deuil portée avec le chaperon, est chargé du même soin d'agencement de la queue traînante de la robe de l'ambassadeur.

Nº 3. — Le roi Philippe II assiste aux obsèques de son père avec le chaperon embronché, dont le manteau est soutenu de chaque côté par les ducs d'Arcos et la longue queue portée par le comte de Mélito.

Nº 4. — Le personnage qui porte aussi un manteau traînant encapu-

chonné est Emmanuel-Philibert, duc de Savoie, fils de Béatrix de Portugal (belle-sœur de Charles-Quint), et surnommé la Tête de fer ou le Prince aux cent yeux.

Nº 5. — Héraut d'armes, tête nue, portant le tabar blasonné, pardessus le manteau de deuil.

Nº 6. — Le grand étendard, en flamme bifurquée.

Nº 7. — Étendard de province ou de ville.

Nº 8. — La couronne impériale.

Nº 9. — Le globe terrestre surmonté de la croix, tenant la place de l'aigle romaine : attribut des empereurs, se disant les maîtres de la terre.

Nº 10. — Corps de musique militaire : trompettes avec larges fanions aux armes impériales ; timbales voilées.

Nº 11. — Écus des souverainetés diverses.

N°s 12 et 13. — Le heaume et l'écu impérial avec le collier de la Toison. N° 14. — L'épée de combat, tenue nue par la pointe, pour marque de

l'offrande faite à Dieu des victoires remportées. (Viollet-le-Duc, Dictionnaire raisonné du mobilier; obsèques.)

Nº 15. — Cotte d'armes du défunt.

Nº 16. — Massiers, tête nue.